

## Compte-rendu de réunion du conseil municipal Séance du 16 janvier 2004 - 15 h 00

*Sous réserve de son approbation*

L'an deux mille quatre, le seize janvier, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Nicolas Rosin, Maire.

Date de la convocation : 09-01-2004.

Présents : Mmes Chantal Boget, Josiane Olivier, Annie Ponson. MM. Jacky Boussemaere, Alain Cornillac, Dominique Gueytte, Pierre Michel, Robert Reynaud.

Absent excusé : M. Ahcène Alouani.

Secrétaire de séance : Mme Josiane Olivier.

### 1 – Nomination d'un secrétaire de séance

✎ **Josy Olivier** est nommée **secrétaire de séance**.

**Le maire remercie les nombreuses personnes présentes (intervenants, représentants des hameaux, public). Un tour de table permet de présenter tous les intervenants. L'ordre du jour est modifié car les intervenants des sites pilotes en agriculture durable doivent partir tôt.**

### 2 – Plan Local d'Urbanisme

Rapporteur : *Cabinet Estrangin (François Estrangin, Karine Cazettes)*

La grande originalité du P.L.U. réside dans l'élaboration d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.). Le P.A.D.D. est le cœur du projet. A partir de constats économiques, démographiques et environnementaux, la commune doit réfléchir sur ses objectifs à moyen terme (environ 10 ans). Le P.L.U. sera vraisemblablement achevé en fin d'année 2004. Le diagnostic fait apparaître des forces et faiblesses caractérisées : territoire fragile, potentiel touristique important, qualité de vie appréciable, capacité de développement,...

✎ **Le P.A.D.D. élaboré par la commission urbanisme prévoit environ 738 habitants à Rosans en 2015.**

### 3 – Sites pilotes en agriculture durable

Rapporteurs : *Chambre d'agriculture (Robert Louis), Communauté de Communes du Serrois (Laurence Bermond)*

Sur une méthode originale, un groupe local composé de 20 personnes (dont 10 agriculteurs) réfléchit depuis 1 an au devenir de l'agriculture sur notre territoire (Communauté du Val d'Oule, des Baronnie et du Serrois).

✎ **Les actions dégagées de cette réflexion seront proposées dans le cadre du projet de pays Buëch/Sisteronnais.**

### 4 – Reconversion des gîtes du Grand Pré, faisabilité

Rapporteur : *Arcadéo (Alain Giovannangeli)*

Pas encore commencée, l'étude permettra de mettre en lumière les solutions de reconversion de l'ancien V.V.F. les mieux adaptées à la situation communale.

✎ **Pour cette aide à la prise de décision, le cabinet Arcadéo sera à disposition de la population.**

### 5 – Diagnostic énergétique

Rapporteur : *Concept énergie (Robert Célaire)*

Robert Célaire présente son métier et le cadre de l'étude qui lui est confiée à Rosans. Dans deux mois, il rendra le diagnostic des 10 bâtiments communaux et la faisabilité de vendre de l'électricité à E.D.F. par l'implantation d'une pico-centrale. Il souligne l'importance d'intervenir en amont, de se poser en préventif. Par exemple, le projet architectural de la maison de retraite pourrait être de Haute Qualité Environnementale. Ce label permettra à terme des économies d'énergie et de s'inscrire dans un cadre de développement durable.

➤ **Le diagnostic permettra l'élaboration d'un cahier des charges des travaux à réaliser et quand la démarche communale sera terminée elle devra être exemplaire, pédagogique et permettre d'aider les particuliers (présentation à la maison des énergies).**

## 6 – Aménagement du centre bourg

**Rapporteur** : *D.D.E. (Georges Dunand-Frere, Michel Couderc)*

Il est présenté la phase diagnostic. Le réseau d'eau potable est à refaire, le pluvial est inexistant, absence de séparatif. Il faudra profiter de l'ouverture des tranchées pour mettre en souterrain le téléphone, l'électricité, améliorer l'éclairage public. Les contraintes sont nombreuses (étroitesse des rues, pré-existence de canaux d'arrosage,...). Une signalétique adaptée en cohérence avec le schéma départemental de signalisation devra être posée en contrebas sur la départementale.

➤ **Entre 10 et 15 000 m<sup>2</sup> de travaux sont concernés par ce programme pour un montant minimum de 1 Million d'Euros. La D.D.E. aidera la commune dans le choix du maître d'œuvre pour cette opération.**

## 7 – Maison de retraite

**Rapporteur** : *Nicolas Rosin.*

La commune a demandé l'inscription de ce projet dans le schéma gérontologique de la Drôme. Au niveau national, on constate un manque de places en maisons de retraites et notamment en région P.A.C.A. Le projet a reçu le soutien des sénateurs (Marcel Lesbros pour les Hautes-Alpes et Jean Besson pour la Drôme) et de la députée des Hautes-Alpes (Henriette Martinez).

➤ **Un rendez-vous sera pris avec Madame Martinez et Monsieur Lesbros pour choisir avec eux le cabinet d'étude.**

## 8 – Etude de faisabilité du parc naturel régional des Baronnies

**Rapporteur** : *Conseil Régional P.A.C.A. (Lionel Tardy, Jean-Jacques Ferrero)*

Les conclusions de l'étude menée par l'université de Grenoble seront rendues en mars. Le comité de pilotage doit se réunir encore deux fois. Le territoire potentiel du parc est composé de 177 communes dont une majorité se situe dans la Drôme.

➤ **Au terme de l'étude, si une charte est élaborée, un référendum auprès de la population permettrait une adhésion légitime à cette charte.**

## 9 – Le point de vue du trésorier de la commune

**Rapporteur** : *Trésorerie de Laragne (Michel Maraval)*

La situation financière de la commune est bonne, elle permet de faire des études. Pour les réalisations, il faudra établir des priorités et une programmation.

## 10 – Intervention des représentants des hameaux

➤ **Etat d'avancement de la caserne des pompiers ? Réponse : Le sondage de sol est lancé ;**

- Etat d'avancement de la pose des panneaux des hameaux ? Réponse : Ils sont arrivés, vont être posés ;
- Couleur des façades de certains bâtiments ? Réponse : Il n'existe pas de palettes de couleurs sur la commune ;
- Entretien de la route de Raton (trous et branches) ? Réponse : Les travaux ont pris du retard car l'entreprise de goudronnage, basée dans le Vaucluse, a été réquisitionnée suite aux inondations. Elle fera les enrobés dès que le temps le permettra ;
- Voirie au Suquet ? Réponse : La directrice de l'OPAC a donné verbalement son accord au maire pour rétrocéder à la commune les parties communes du lotissement. Le dossier devrait avancer rapidement ;
- Chemin de Nyons à déblayer (remarque de Chantal Boget) ;
- Demandes d'éclairage public aux Montarines (transmis par Annie Ponson).

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à dix neuf heures.

	Présence	Signature
Le Maire, Nicolas Rosin	X	
Ahcène Alouani		
Chantal Boget	X	
Jacky Boussemaere	X	
Alain Cornillac	X	
Dominique Gueytte	X	
Pierre Michel	X	
Josy Olivier	Secrétaire	
Annie Ponson	X	
Robert Reynaud	X	